Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

# Coûts et bénéfices externes des transports

## Description

La statistique couvre **les coûts et bénéfices externes des transports**. Il s'agit de monétariser les effets sur l'environnement et la santé provoqués par l'activité de mobilité, mais affectant des tiers qui ne participent pas à cette activité.

**Disponibilité :**
Chaque année depuis l'année de référence 2010.

**Couverture :**
Distances parcourues en Suisse pour la route et le rail (principe de territoire) ; moitié des trajets partant de et arrivant en Suisse pour l'aviation et le bateau (principe du demi-trajet).

**Caractéristiques saisies :**
La statistique regroupe plus d'une dizaine de domaines de coûts et de bénéfices différents (pollution de l'air, bruit, etc.), pour l'ensemble des modes de transport.

## Méthodologie

**Méthodologie utilisée :**
Il s'agit d'une statistique de synthèse qui mobilise plusieurs méthodes d'estimation. Lorsqu'ils sont directement observables, les prix du marché sont utilisés pour évaluer les coûts. Dans la négative, la méthode d'évaluation économique la plus pertinente pour le domaine en question est appliquée (par exemple, l'hedonic pricing, les préférences déclarées ou les coûts de réparation et de remplacement).

**Variables utilisées :**
Les calculs se basent sur de nombreuses données telles que les performances kilométriques, les accidents de la route, les facteurs d'émission de $CO_2$ ou de particules fines de chaque moyen de transport. Elles proviennent de sources telles que l'OFS, l'OFEV, le bpa, l'OFAC ou l'OFT.

Les résultats sont disponibles pour les domaines de coûts suivants :

- Pollution atmosphérique
- Bruit
- Climat
- Nature et paysage
- Processus amont et aval
- Accidents
- Dégâts aux sols dus à des substances toxiques
- Bénéfices pour la santé tirés de la mobilité douce
- Coûts liées à la surcharge de l'infrastructure de transport (pertes de temps et de confort)

La statistique porte sur les modes de transports suivants (transport de personnes et de marchandises, différenciation des véhicules électriques):

- Route
  - transport motorisé privé
  - transport public routier
  - mobilité douce
- Rail
- Aviation
- Bateau

La variable « genre » (homme/femme) n'est pas à disposition dans le jeu de données.

**Date et fréquence de publication :**
La statistique est publiée chaque année, actuellement en été trois ans après l'année de référence.

**Degré de régionalisation :**
Les coûts et bénéfices externes sont publiés au niveau national ; dès 2024 au niveau cantonal et pour les trois degrés d'urbanisation selon la typologie DEGURBA (état des communes au 1.1.2020).

**Qualité des informations statistiques :**
Les calculs sont décrits de manière détaillée et transparente dans les rapports méthodologiques disponibles (en allemand) sur la page Coûts et bénéfices externes des transports (admin.ch) (onglet « documents »). Des analyses de sensitivité sont effectuées sur les paramètres impliquant le plus d'incertitude.

## Politique de révision

**Révisions liées à un changement de méthode :**
Des révisions méthodologiques sont effectuées tous les 5-6 ans, selon l'évolution des connaissances scientifiques dans chaque domaine. Des calculs rétroactifs sont alors effectués, de sorte que les séries temporelles publiées sont comparables dans le temps.

**Révisions de routine :**
Il arrive que des données de base utilisées dans les calculs pour une année donnée soient actualisées ou corrigées par la suite. Si il y a un effet remarqué sur les résultats, ceux-ci sont alors corrigés et une nouvelle version du tableau remplace l'ancienne en ligne. La correction a généralement lieu lors de la publication des résultats de l'année suivante.

## Bases légales

- Ordonnance sur la statistique fédérale du 30 avril 2025 (RS 431.011)

## Organisation

**La section bases de l'office du développement territorial ARE** est responsable de la statistique. Les travaux sont étroitement coordonnés avec la statistique « coûts et financement des transports » de l'OFS.

Les méthodes de calcul ont été développées et mises à jour au travers de mandats externes, principalement attribués à *Ecoplan et Infras*.

Contact ARE :
Section bases
mathieu.resbeut@are.admin.ch
+41 58 46 170 38
www.are.admin.ch